

Secteur qualité

- Rue des Beaux-Arts 21
- CH-2000 Neuchâtel

COMMISSION QUALIS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2009

ALVÉOLE B1.01, FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (ESPACE LOUIS-AGASSIZ 1)

Présidence	Claire Jaquier		Vice-rectrice – Professeur ordinaire
Membres présents	Alain Kamber	FLSH	Professeur ILCF
	Simona Pekarek	FLSH	Professeur ordinaire
	Marco Wyss	FLSH	Assistant
	Peter Kropf	FS	Vice-doyen de la Faculté des sciences - Professeur ordinaire
	Gandy Dos Santos	FD	Etudiant BA
	Pascal Mahon	FD	Professeur ordinaire
	Cinzia Dal Zotto	FSE	Professeur extraordinaire
	Yvan Nieto	FSE	Assistant
	Françoise Voillat	FSE	Conseillère aux études
	Lytta Basset	FT	Doyenne de la Faculté de théologie - Professeur ordinaire
	Jean-François Perret	Secteur qualité	Conseiller auprès de la vice-rectrice qualité
	Dunvel Even	Secteur qualité	Collaboratrice scientifique (rédactrice du PV)
Membres excusés	Johanne Gagnebin	FD	Doctorante
	André Kuhn	FD	Professeur extraordinaire
	Emilie Mussard	FT	Etudiante MA
	Géraud Krähenbühl	FSE	Etudiant BA
	Yannick Schneeberger	FLSH	Etudiant BA – Membre de l'ANEL

La séance est ouverte à 15h30.

1. Approbation du PV de la séance du 19 février 2009

Claire Jaquier précise que ce PV est un développement du compte-rendu paru sur le site Qualité et qu'il a pour but de rappeler les décisions prises, les discussions dans leurs grandes lignes et les principales remarques.

Sans remarque des membres de la commission, le PV du 19 février 2009 est adopté.

2. Informations

Evaluation des enseignements au semestre de printemps

Jean-François Perret transmet quelques éléments d'information :

- Nombre de cours évalués : 175
- Nombre de professeurs évalués : 143 (sur 381, cela représente 37% des enseignants de l'UniNE)
- Evaluation en ligne :
 - Taux de réponse après le premier message : 58%
 - Taux de réponse après le rappel (3 jours après le premier message) : 78%
→ L'expérience est positive et il devient donc envisageable de généraliser cette méthode.

La question de la retranscription des remarques manuscrites est discutée. En effet, dans le cadre des enseignements à petits effectifs, les étudiants craignent que l'enseignant reconnaisse leur écriture. Actuellement, avec la formule d'évaluation « papier », les remarques manuscrites sont directement retournées aux enseignants. Une généralisation des évaluations *on line* permettrait de régler ce problème.

Pour ce qui est du contrôle des évaluations par les facultés, on relève que désormais la démarche n'implique plus que l'enseignant concerné et le Secteur Qualité. Alain Kamber estime qu'il manque un indice statistique global portant sur le cours évalué.

Françoise Voillat fait remarquer que d'un point de vue administratif, l'expérience a été perçue très positivement à la Faculté des sciences économiques.

Base de données des recherches et publications : travaux en cours

Un groupe de travail a été créé et se réunira pour la première fois au début du mois de juin. Le but est d'avancer rapidement sur une base de données assurant la visibilité des travaux publiés par les membres de la communauté universitaire.

3. Sélection des projets « Soutien à des démarches d'enseignement innovantes »

Sur les 15 projets présentés, seuls 3 peuvent être retenus.

Claire Jaquier et Jean-François Perret ont classé les projets dans 3 groupes : A, B, C.

Sur proposition de Claire Jaquier et Jean-François Perret, les projets caractérisés par une demande de soutien à une pratique déjà existante ne devraient pas être retenus. En effet, l'idée est de donner une aide à la mise sur pied d'une nouvelle pratique pédagogique.

Discussion autour des critères de sélection

- L'originalité doit être le premier critère.
- Simona Pekarek demande si la tentative de faire un projet interfacultaire devrait être récompensée.
- Les projets avec des entreprises divisent les membres de la commission car certains estiment que dans ces cas-là, ce serait à l'entreprise de payer et non à l'Université, et d'autres considèrent que la possibilité de pouvoir faire des stages en entreprise est déjà une chance en soi et qu'il ne faudrait pas demander plus. Par ailleurs, il faut aussi se demander si le fait de travailler avec des entreprises est une pratique innovante.
- D'une manière générale, la question des stages est aussi débattue car il ne s'agit pas non plus d'une pratique innovante.
- Peter Kropf a repris les critères énumérés dans l'appel à proposition et a attribué jusqu'à 5 points pour chacun d'entre eux. Avec ce système d'évaluation, les trois projets qui obtiennent le plus de points sont les projets 2, 9 et 12.

Choix des trois meilleurs projets

Les projets 2, 4, 8, 9, 13 et 14 sont ceux qui suscitent le plus d'intérêt.

Le **projet 2 de Pascal Felber** - « Distributed Algorithms, Internet Programming »- fait l'unanimité auprès des membres de la commission. Il est donc sélectionné.

Avec 2 refus et 4 abstentions (sur 13 personnes présentes), le **projet 8 de Gérald Reiner** – « International Operations and Logistics » - est aussi retenu.

La réunion devant être interrompue en raison d'une séance du Sénat, J.-P. Perret et C. Jaquier proposent de mettre en place un vote électronique pour le choix du troisième candidat à retenir.

Une prochaine séance de la commission Qualis sera organisée à la rentrée du semestre d'automne 2009.

La séance est levée à 17h15.

Vote électronique

Un message est envoyé aux membres de la Commission Qualis le 3 juin 2009. Les résultats du vote sont transmis à la Commission ainsi qu'aux candidats le 11 juin 2009.

Sur quatre projets soumis au vote, c'est finalement le projet de F. Hainard (encadrement et suivi de stage) qui obtient le plus de voix.

Résultats :

- F. Hainard : 6 voix
- L. Tissot : 2 voix
- F. Tschan Semmer : 1 voix
- D. Sprumont : 1 voix